



Problème de mur gorgé d'humidité

Par **melodye**, le **22/05/2008** à **22:53**

Bonsoir,

En novembre 2006, nous emménagions, mon ami et moi dans un appartement où plusieurs choses étaient à refaire (le locataire d'avant était resté 10 ans)(robinetterie, volets...) de même nous signalions sur l'état des lieux que les joints d'étanchéité de la salle de bain étaient en mauvais état voire hors d'usage. Quelques temps après le plombier vint pour remplacer la robinetterie. Je lui demandais alors ce qu'il pensait des joints: "non ca, ca va encore". m'a t-il répondu.

Aujourd'hui, la peinture de la cuisine (refaite a neuf à notre arrivée), située sur la cloison séparant salle de bain/cuisine, tombe en lambeaux. Nous soupçonnons un problème d'humidité stagnante venant de la salle de bain. (mon ami avait eu le même problème avec son appartement deux etages plus bas, il avait dû remplacer la peinture bien que le probleme d'humidité soit toujours présent)

Nous appelons 5 fois notre agence sans résultat. A la 6eme, ils se decident à appeler le plombier pour verifier qu'il n'yait pas de fuite. Le même plombier qui m'avait dit que les joints "ca allait" nous dit cette fois qu'ils sont hors d'usage et que du coup c'est à nos frais puisque nous devons les remplacer et que ce sont eux qui provoquent l'humidité... (tiens c'est bizarre, on n'y avait pas pensé! (ironique)) Donc, par la même occasion, c'est à nous que revient de remplacer la peinture de la cuisine...

Et vous qu'en pensez-vous? Est-ce à notre charge ou au propriétaire? Quels recours avons-nous?

Je vous remercie,

Cordialement.

Par **melodye**, le **24/05/2008** à **16:29**

personne ne pourrait m'éclaircir?